

Le B.A.I.L.L mode d'emploi...

L'acteur de terrain prend
contact avec les conseillères
sociales du BAII:

→ **Stéphanie JEAY**
3 rue du Pont Neuf
11300 LIMOUX
04 68 31 05 68

→ **Pascale ELIS**
75 rue A. Tomey
11000 CARCASSONE
04 68 25 41 41

→ **Anissa ESCUR**
37 avenue des Pyrénées
11100 NARBONNE
04 68 65 37 49

→ **Laura CEBTI**
Intermédiation locative
06 23 18 18 31
lcebti.solidbail@orange.fr

→ **Carmen DIAZ-COULOM**
Coordinatrice des B.A.I.L.L
Email:
bailnarbonne.carmen@gmail.com

Le public est reçu lors des permanences sur
rendez-vous

À Limoux

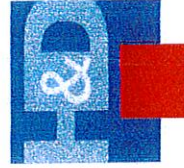
Tous les jours sur RDV sauf le mercredi
Au Lieu Ressources
3 rue du Pont Neuf
Email: bail-limoux@hotmail.fr

À Carcassonne

Tous les jours sur RDV sauf le mercredi AM
Au Lieu Ressources
75 rue Albert Tomey
Email: bail.carcassonne@orange.fr

À Narbonne

Lundi de 14h à 17h au Lieu Ressources,
37 av. des Pyrénées
Jeudi de 9h à 11h30 au CCAS
21 cours Mirabeau
Email: bailnarbonne@gmail.com



MEDITERRANEE

Le B.A.I.L.L
C'est quoi?



B.A.I.L.L

Bureau d'Accueil
et d'Insertion par
le Logement

Acteur des politiques publiques de développement, le Bureau d'Accueil et d'Insertion Logement est un **service d'appui technique à la disposition des acteurs de terrain** en contact avec des personnes relevant du PDALPD de l'Aude et confrontées à des problèmes de logement.



Le B.A.I.L. participe à la mise en œuvre des actions prévues par le PDALPD (Plan Départemental d'Accès au Logement des Plus Démunis)



Le B.A.I.L. est rattaché à **Habitat et Développement Méditerranée**, association loi 1901 qui intervient dans le domaine de l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et du logement en faveur des personnes défavorisées.

LES MISSIONS DU B.A.I.L.

♦ Assurer l'accueil du public relevant du PDALPD en situation de recherche de logement autonome.



♦ Analyser la demande de logement par la réalisation d'un diagnostic partagé avec les acteurs de terrain.



♦ Construire avec le demandeur un parcours logement.

♦ Favoriser la mobilisation de toutes les actions, prestations et dispositifs existants afin d'apporter des réponses adaptées à chaque situation et garantir la cohérence des actions proposées.



♦ Développer une offre locative adaptée aux besoins recensés par l'assistance technique et financière auprès des bailleurs.



♦ Mettre en œuvre une assistance technique pour les personnes souhaitant engager des travaux en les orientant vers nos services d'amélioration de l'habitat.